



CCI MAYENNE

ACCOMPAGNEMENT
POST-CRÉATION



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POST-CRÉATION

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser le début de votre activité en vous accompagnant dans le développement de votre entreprise • Pérenniser l'activité par la prévention des risques que vous allez inévitablement rencontrer • Vous rendre progressivement autonome dans vos différentes fonctions • Développer votre connaissance du tissu économique local par votre mise en réseau avec les entreprises déjà installées
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> • Dirigeants de TPE et PME de la Mayenne dont l'entreprise a été créée ou reprise depuis moins de 2 ans • Tous secteurs d'activités
NOTRE OFFRE	<p>Jusqu'à 10 heures de rendez-vous de coaching individuel et personnalisé avec votre conseiller référent FSE de la CCI sur une période d'un an.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et détecter les difficultés potentielles de votre entreprise afin de qualifier les rendez-vous à venir sur la période conventionnée • Déterminer le cadre de référence du suivi, les objectifs des rendez-vous et les cibles de résultats à atteindre • Etablir un plan d'actions avec les objectifs et les besoins propres à votre entreprise • Mettre à jour les tableaux de bord avec vos prévisions, vos réalisations du trimestre écoulé et permettre ainsi une analyse des écarts afin d'engager les actions correctives si nécessaire
POINTS FORTS	<ul style="list-style-type: none"> • Performant : acquisition d'autonomie et des bons réflexes • Concret : un accompagnement opérationnel • Sur-mesure : un coaching personnalisé
COÛT	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur globale du programme : 900€ HT (TVA 20%) • Prise en charge totale par la CCI de la Mayenne et le Fonds Social Européen